

AUTORISASION PARENTALE

Je soussigné(e) :
(Pere, Mère, représentant légal)

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Autorise :

Nom :

Prénom :

Classe :

Né(e) le :

à participer aux activités de l'Association Sportive entourées ci-après sous la responsabilité d'un professeur d'EPS de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc.

- Foot le lundi midi
- Foot le mardi midi
- Basket ball le jeudi midi
- Basket ball le vendredi midi
- Gymnastique le mercredi AM
- Gymnastique le mardi et vendredi midi
- Athlétisme le mercredi AM
- Step le vendredi midi
- Boxe française le jeudi midi
- Tennis de table le lundi midi
- Tennis de table le mardi midi
- Tennis de table le jeudi midi

POUR S'INSCRIRE

Votre enfant doit apporter à un professeur d'EPS du collège, le plus rapidement possible dans une enveloppe :

- Le volet de ce dépliant comprenant l'autorisation parentale
- Le certificat médical pour les élèves faisant de la boxe française.
- La cotisation de 60€ par activité, en espèces ou en chèque à l'ordre « Les Gazelles » (possibilité de régler en 3 fois, merci d'indiquer le nom, la classe et l'activité choisie au dos du chèque).



Un accueil pour les inscriptions sera mis en place au foyer le :

- **Lundi 10/09 de 16h30 à 18h**
- **Mardi 11/09 de 16h30 à 18h**

NB : Les activités commenceront à partir du lundi 24 septembre 2018.

ASSOCIATION SPORTIVE

« LES GAZELLES »



**Institution Sainte Jeanne d'Arc
62 avenue du Général De Gaulle
77000 MELUN**

L'Association sportive « Les Gazelles » s'adresse à tous les élèves du collège. Animée par les enseignants d'EPS tous les jours du lundi au vendredi, elle propose les activités suivantes pour une cotisation de 60€ par activité.

Foot, Basket, Gymnastique, Cross, Tennis de Table, Athlétisme, Step, Boxe française.



L'Association Sportive du collège, c'est donc comme un club de sport mais au collège.



Il y a des entraînements chaque semaine, et des compétitions contre les autres collèges (pour ceux qui le veulent) le mercredi après midi.



Activités au sein de l' AS

ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEU
Foot	Lundi ou Mardi 12h40-13h25	Plateau
Basket	Jeudi ou Vendredi 12h40-13h25	Plateau
Step	Vendredi 12h40-13h25	Foyer
Athlétisme	Mercredi 13h-15h	Collège J Amyot
Gymnastique	Mercredi 13h-15h et/ou mardi 12h40-13h25 et/ou vendredi 12h40-13h25	Gymnase
Tennis de table	Lundi ou mardi ou jeudi 12h40-13h25	Foyer
Boxe	Jeudi 12h40-13h25	Gymnase

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPÉTITION POUR LA BOXE

Je soussigné(e) :

Docteur en Médecine, exerçant
à :

Certifie avoir examiné :

Né(e) le :

Et n'avoir constaté à ce jour aucun signe
clinique apparent contre indiquant la
pratique de LA BOXE en loisir et/ou en
compétition :

Fait à :

Le.....

Cachet et signature du médecin